

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**ANNULATION DE LA RÉFORME DU PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES AGRICOLES :  
LES PRODUCTEURS PERMETTRONT L'ACCÈS À LEURS TERRES**

**LE 3 FÉVRIER 2017** – La Fédération de l'UPA de la Montérégie accueille favorablement l'abandon de la réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA), annoncé aujourd'hui par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Laurent Lessard.

« Le gouvernement du Québec a pris une bonne décision, mentionne Christian St-Jacques, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie. La détermination de nos agriculteurs depuis le début de cette mobilisation et nos évaluations des comptes de taxes, qui se sont révélées être exactes, ont clairement fait la différence dans ce dossier. » Rappelons que l'UPA tente depuis des mois de convaincre le gouvernement qu'il sous-estime l'impact de cette réforme ainsi que le nombre d'entreprises agricoles touchées.

« La fédération remercie les agriculteurs de la Montérégie pour leur solidarité, leur patience et leur ténacité dans ce dossier, de même que l'industrie récréotouristique montérégienne, notamment les clubs de motoneiges et de quads, pour leur appui tout au long de cette négociation, a ajouté M. St-Jacques. » Compte tenu des circonstances, la Fédération de l'UPA de la Montérégie demande aux agriculteurs de la région de permettre l'accès à leurs terres.

Malheureusement, le gouvernement du Québec n'a pas annoncé qu'il créait une table de travail réunissant la FQM, l'UPA et les ministères concernés afin de trouver des solutions durables au régime fiscal agricole qui est maintenant désuet. Effectivement, le régime actuel ne répond plus aux nouveaux enjeux agricoles. L'augmentation importante du fardeau fiscal des agriculteurs ces dernières années, en raison notamment de la hausse substantielle de la valeur des terres (800 % en 20 ans) et du mode d'évaluation utilisé par les municipalités, est pourtant bien réelle. L'UPA continuera donc d'interpeller le gouvernement du Québec à cet effet.

- 30 -

**Source :**  
Chantal Legault  
Conseillère en communications  
Fédération de l'UPA de la Montérégie  
450 454-5115, poste 6233  
clegault@upa.qc.ca  
[upamonteregie.ca](http://upamonteregie.ca)

